



Enfant en cliss depuis l'année 2006

Par **boutin**, le **15/08/2008** à **14:39**

bonjour ,ma fille est en classe clis depuis année 2006 supporte de moins en moins les autres car tres fragile, sensible la clis est un melange d'enfants turbulants agressifs , ma fille stecy a eu des problemes scolaire elle est suivie par une institutrice de l'aurea chz nous : la question que je me pose est : puis je la radier de cette clis avant debut sept ou a la rentrée,car elle pleure avant de debuter l'ecole refuse d'y aller,je ne sais pas quoi faire merci de m'aider

Par **jeetendra**, le **15/08/2008** à **17:41**

bonjour, la classe d'intégration scolaire ou clis permet l'accueil dans une école primaire ordinaire d'un groupe d'enfant présentant un handicap soit mental, soit auditif, soit visuel, enfin moteur, la scolarité est obligatoire en France ne l'oublions pas.rnrnPrenez contact avec la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapés, l'équipe de suivi de la scolarisation, l'éducateur en charge de l'enfant enfin de trouver une solution adéquate et surtout viable face à la souffrance de votre petite fille et surtout vos inquiétudes légitimes de mère, courage à vous, cordialement

Par **boutin**, le **15/08/2008** à **18:31**

rebonjour , je vous ais demandé si je suis dans le droit de la radier merci

Par **jeetendra**, le **15/08/2008** à **18:35**

la radier non sans avoir au préalable trouver une solution pour sa scolarisation qui reste obligatoire surtout dans l'intérêt de votre petite fille, bonne soirée à vous

Par **Tisuisse**, le **15/08/2008** à **23:55**

Non Jeentendra, contrairement à une idée reçue ce n'es pas l'école qui est obligatoire mais l'instruction, et seulement de 6 à 16 ans révolus. En effet, rien ne s'oppose, dans la loi, à ce que des enfants reçoivent cette instruction à la maison soit par les parents eux-mêmes soit par une tierce personne (un précepteur ou un répétiteur ou un prof privé). Bien entendu, cette possibilité est soumise à contrôle de la part de l'Education Nationale uniquement sur l'acquisition des connaissances et le respect des programmes officiels.rnrnPar contre, pour le reste, je suis totalement d'accord sur votre proposition.